



REPUBLIQUE FRANCAISE

La Présidente
du Tribunal Administratif de Caen

Vu l'article L. 511-2 du code de justice administrative ;

Vu la décision du 2 septembre, par laquelle Mme Audrey MACAUD, M. Frédéric CHEYLAN, M. Arnaud MARCHAND, M. Michel BONNEU, M. Benoît BLONDEL, M. Pierre MARTINEZ, Mme Mireille PILLAIS, Mme Céline ABSOLON, Mme Céline De GÉLAS, Mme Ingrid SÉNÉCAL et Mme Nathalie GROCH ont été désignés pour exercer les fonctions de juge des référés.

DECIDE :

Article 1^{er} : M. Xavier RIVIERE et Mme Justine REMIGY sont désignés pour exercer les fonctions de juge des référés en cas d'absence ou d'empêchement des magistrats désignés par la décision susvisée du 2 septembre 2024.

Fait à Caen, le 2 septembre 2024.

H. ROULAND-BOYER